



EPRD au CSE ? pour avis ou information ?

Par Emeraude225

Bonjour je travaille dans la fonction publique hospitalière, plus précisément, je suis chargée des relations sociales dans un hopital. J'ai une question concernant le CSE (Comité Social d'Etablissement) : devons nous présenter l'EPRD (Etat prévisionnel des recettes et des dépenses) au CSE ? Si oui, pour information ou pour avis ? Merci d'avance pour le retour